

Déclaration de Wolfgang Meyer sur le programme en dix points pour surmonter la séparation de l'Allemagne et de l'Europe (Berlin, 28 novembre 1989)

Légende: Le 28 novembre 1989, Wolfgang Meyer, porte-parole du gouvernement de la République démocratique allemande (RDA), émet des réserves à l'égard du plan en dix points mis au point par le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl pour faciliter la réunification de l'Allemagne.

Source: Documents d'actualité internationale. dir. de publ. Ministère des Affaires étrangères. 15.03.1990, n° 6. Paris: La Documentation française.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République Française

URL:

http://www.cvce.eu/obj/declaration_de_wolfgang_meyer_sur_le_programme_en_dix_points_pour_surmonter_la_separation_de_l_allemande_et_de_l_europe_berlin_28_novembre_1989-fr-78b8c45c-70c7-48cf-b9b6-6b0d0114805d.html

Date de dernière mise à jour: 31/10/2012

Déclaration de M. Wolfgang Meyer, porte-parole du gouvernement de la RDA, au sujet du « Plan en dix points » du chancelier Helmut Kohl (Berlin, 28 novembre 1989)

En mépris des principes de la souveraineté et de l'indépendance des deux États allemands stipulés au Traité sur les bases des relations et dans l'Acte final d'Helsinki, les déclarations de ce genre ne contournent pas seulement les réalités, mais donnent facilement lieu à des irritations. Les relations entre la RDA et la RFA devraient être régies par le respect et la reconnaissance mutuels de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'égalité. Une « réunification » n'est pas à l'ordre du jour. A l'Est comme à l'Ouest, nul n'éprouve un intérêt sérieux à une modification de l'équilibre européen en présence. La stabilité dans les relations entre les deux États allemands est une condition sine qua non pour la sécurité et la stabilité en Europe. Quant à la référence du chancelier fédéral à l'autodétermination, il importe de signaler que la majorité écrasante de notre peuple - et l'appel de Christa Wolf, de Stefan Heym et d'autres personnalités en est un autre exemple - fait ressortir qu'il y va du renouvellement d'une RDA souveraine et socialiste. C'est une expression du droit à l'autodétermination que l'on devait respecter.

Pour ce qui est des propositions du chancelier fédéral au sujet de la coopération avec la RDA, elles représentent des ébauches intéressantes pour des négociations, que le gouvernement de la RDA n'ignore pas. Il en est de même pour les réflexions quant à la mise sur pied de commissions mixtes susceptibles de contribuer à l'organisation de la communauté contractuelle telle qu'elle a été proposée par le premier ministre Hans Modrow. Toujours est-il que le chef du gouvernement de la RDA, en parlant de la réalisation d'une telle communauté contractuelle, a indiqué en premier lieu les domaines tels que la sauvegarde de la paix et le désarmement, donc des thèmes à l'évidence non prévus par le chancelier fédéral pour ladite communauté contractuelle.

C'est également avec intérêt que la RDA a pris acte des propos de M. Kohl sur des « structures confédérales », qui s'est pourtant gardé de dire clairement qu'il ne pouvait être question d'une confédération qu'entre deux États souverains.

Qu'il soit encore permis de remarquer que certaines exigences apodictiques à l'adresse de la RDA sont considérées comme nulles en non avenues car elles enfoncent ici les portes ouvertes. Vu les projets législatifs décidés par le Conseil des ministres, ces exigences formulées par l'autre partie sont vidées de leur substance.

(Source : Correspondance de Politique Étrangère)